

Accord amiable pour les avocats californiens dans l'affaire des assurances-vie Axa souscrites par les victimes du génocide arménien

De notre envoyé spécial à Los Angelès :

Les cabinets d'avocats de Vartkes Yeghiayan, de Kabateck ,Brown & Kellner et de



Geragos & Geragos annoncent , conjointement , qu'ils ont réglé à l'amiable leurs différents qui ont surgi dans le règlement du dossier AXA assurances-vie des victimes du génocide arménien.

Plus précisément, la plainte déposée par les cabinets d'avocats Geragos & Geragos ,et Kabateck Brown Kellner (cas no 2:11-CV-03043-CAS-AGR), contre les avocats Vartkes Yeghiayan, Rita Mahdessian et un certain nombre d'organismes de bienfaisance , est abandonnée.

En outre, les parties ont convenu d'un processus d'examen de tous les coûts et dons aux associations de bienfaisance ,que les parties ont fait , durant le règlement AXA. Les parties ont également convenu de demander que la Cour

fédérale de district tienne et conserve juridiction sur la finalisation à la fois du processus de réclamations, ainsi qu'au respect des dispositions du présent règlement à l'amiable entre les cabinets d'avocats.

Les avocats ont ajouté , dans leur communiqué de presse :

"L'affaire AXA assurances-vies est une affaire à étapes .

L'assignation est déposée par Vartkes Yeghiayan et Brian Kabateck en Février 2002 à la Cour fédérale du district de Los Angeles.

Son objectif est triple: honorer les victimes et les martyrs du génocide arménien, sensibiliser le public , faire avancer la reconnaissance du Génocide arménien, et indemniser les descendants de ces souscripteurs qui ont été massacrés durant le génocide arménien .

Les compagnies d'assurance ont nié pendant des décennies tout droit aux descendants des souscripteurs.

Les avocats qui ont déposé la procédure sont conscients que l'affaire AXA est une maigre compensation pour l'injustice insondable commis sur le peuple arménien.

Ils savent que , s'ils ne peuvent pas défaire les pages sombres de l'histoire arménienne, ils doivent continuer à se battre pour la justice. Le jour où les Arméniens cessent de se battre pour corriger, même la plus petite des injustices qu'ils ont subies, comme l'échec des compagnies d'assurance à honorer les contrats signés par les Arméniens dans leur patrie,

c'est le jour où le génocide qui a été commencé en 1915, sera complètement accompli.

C'est pour cette raison que les avocats concernés ont tous renouvelé leur profond engagement à la justice pour leur communauté et leurs ancêtres. Ils ont appliqué cet engagement à l'affaire AXA à travers leurs vibrants plaidoyers .

L'avocat Vartkes Yeghiayan a affirmé: "Nous ne devons pas perdre de vue notre principal objectif - qui est une mesure de justice pour les héritiers des victimes

(du genocide ,ndlr). La Communauté arménienne s'attend à une conclusion ordonnée et transparente de cette affaire " .

L'avocat Mark Geragos, commentant l'accord, a déclaré: «Brian Kabateck et moi sommes heureux de cette résolution, car elle nous permettra à tous , afin de finaliser le

règlement à l'amiable , de résoudre les réclamations des questions de comptabilité et de conclure sur les questions restantes entre les avocats. La résolution de cette affaire est aussi importante pour continuer la lutte & rendre justice à toutes les victimes du génocide " .

Les parties s'attendent à une comptabilisation finale et l'ordonnance de la Cour dans le cadre du règlement AXA ,dans un délai de 90 jours.

Undo edits

Would